



VUE DETAILLEE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)

- Parcelle classée AUa, Zone à urbaniser au fur et à mesure des équipements
- Parcelle classée N, Zone de richesses naturelles
- Parcelle classée U, Zone urbaine

La parcelle est soumise aux dispositions suivantes

Traitement environnemental et paysager

- Eléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique  
Linéaires boisés au titre du L.151-23 du CU

Secteurs soumis à d'autres dispositions particulières

- Limitations de la constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général  
PPRN

SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE

- Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention des risques miniers (PPRM) (PM1)  
PPRN\_villelongue